

RELEVÉ DE DÉCISIONS

DE LA RÉUNION DE FAMILLE DU NEGOCE DU 15 JANVIER 2024

La présentation des différents points est transmise en annexe

Décision	Responsable	Suivi
Approbation de l'ordre du jour et des relevés de décisions des réunions précédentes		
Approbation	M. Quintard	Transmission aux adhérents et CA SBP et SMG
Imagine Cognac- Intervention Raphael Delpech et Vincent Lange		
<ul style="list-style-type: none"> Phase d'amorçage de l'association : statuts déposés, les 1^{ers} membres ont déjà rejoint le projet ; quelques membres de la filière élargie et les banques devraient également rejoindre l'association et participer au financement des projets => Important travail juridique de formalisation de l'association, du financement et des GIS. Sur le rescrit fiscal : process long, la difficulté principale vient du fait qu'à ce jour il n'est possible que de proposer des concepts et pas des projets concrets => pas possible pour le moment de garantir le rescrit fiscal. NB : le rescrit fiscal est conditionné à l'intérêt général des projets => il est essentiel que les résultats des recherches soient partagés, et accessibles à tous. Retour de la viticulture : versement à l'association de la quote-part prévue de la CVO (160ke), retour d'un 1^{er} groupe de Maisons (5-6), en phase de paiement. => Très positif, très belle dynamique. Participation des PME : pas de montant minimum de participation et il peut, pour le moment, ne s'agir que d'un engagement moral conditionné à l'obtention du rescrit fiscal. Cet engagement est très valorisant pour le projet, car le collectif joue en notre faveur pour son obtention. NB : faire partie du Conseil d'Administration n'est pas une fin en soi ; en effet les décisions stratégiques se prendront au sein des instances du BNIC par les 2 Familles. Au-delà d'un certain seuil de participation financière, le financement pourra être fléché sur des projets définis Budget du 1^{er} GIS estimé à 1.5M€ et 300k€ pour la structuration de l'asso. Sur c 1^{er} GIS (dit LUMA), un groupe de travail restreint (composé des 2 principaux financeurs et de viticulteurs) précisera les objectifs et livrables. Ces éléments seront ensuite partagés avec les autres financeurs. 		
Décisions : Le BNIC devra transmettre un document simple d'information sur le fonctionnement de l'association et des GIS afin de permettre au SMC d'informer ses adhérents.	T.Métais	Transmission de l'information à l'ensemble des adhérents pour avoir un retour de positionnement
Préparation du Séminaire du Comité Permanent du BNIC		
<ul style="list-style-type: none"> Programme du Séminaire : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la vision générale du Président du BNIC - Principaux risques/opportunités de la filière pour la nouvelle mandature et détermination des priorités - Atelier « forces et faiblesses » - Gouvernance et rôle du membre du comité permanent - Déclinaison des priorités au niveau des feuilles de route des 6 Commissions 		

Budget du BNIC : dans le cadre des échanges sur le sujet antidumping Chine, viticulture et négoce ont fait part de vision différente sur les orientations budgétaires du BNIC. Ce sujet sera évoqué en séminaire.

Discussion :

- il sera utile de demander les affectation budgétaire amont/aval afin de vérifier les équilibre.
- La CVO viticole passe relativement inaperçue des viticulteurs dès lors qu'elle est collectée par l'intermédiaire des Maisons. Il serait utile de sensibiliser les viticulteurs à l'évolution de la CVO.
- Enfin, il sera essentiel de définir précisément les priorités, afin de flécher le budget vers celles-ci.

Réflexion : Il pourrait être envisagé que certaines priorités soient reprises au sein du SMC, afin d'alléger le BNIC de certains sujets uniquement négoce.

Feuille de route et avenir de la filière : vision du Président du BNIC

- Court terme (2024) : année critique => plusieurs scénarios possibles très différents => gestion de la récolte décisive
- Moyen terme (la mandature jusque 2026) : priorités de travail à déterminer dans le cadre du séminaire et à suivre sur 3 ans
- Long terme (à 15 ans) : Vision du Business Plan => nécessité de le maintenir à jour, et au plus près de la réalité des marchés.
- Très long terme (2050) : proposition de réflexion (« les accises du Cognac »), avec l'émergence d'idées de rupture, avec des changements importants qu'il faut envisager et anticiper.
- Nécessité de confirmer le lien renoué avec les maires au cours de la mandature précédente et de les réunir tous les deux ans, pour leur présenter un état des lieux de la filière.

Détermination de nos priorités pour le BNIC :

- Priorité Marché : favoriser la compétitivité et l'attractivité de la catégorie
 - Veille et lobbying pour sécuriser l'accès aux marchés
 - Veille sur l'offre concurrentielle et les facteurs clés de succès des différentes catégories
 - Veille et lobbying sur la réglementation affectant la production : s'assurer de permettre aux opérateurs de produire sereinement
 - Prévoir et adapter besoins en production et besoins marchés : business plan
- Environnement :
 - Accélérer la transition environnementale du vignoble : moyens de favoriser la prise de risque et créer le contexte pour identifier et déployer des solutions à court, moyen et long terme - y compris travail des sols et agroécologie
 - Stratégie de réduction du bilan carbone sur l'ensemble de la filière (amont et aval)
 - Stratégie de réduction des consommation énergie et eau
- Territoire :
 - Stratégie d'influence pour structurer l'offre touristique et l'offre marque employeur
 - Stratégie d'influence territoriale et connexion avec les élus à différentes échelles

Décision : Validation des priorités de la Famille du Négoce

H. Bache
Gabrielsen

Priorités à porter lors du séminaire du Comité Permanent

Debrief de la visite du CST de l'INAO

Sujet non abordé – reporté

Prochaine Réunion de famille : 20 février 2024